

qu'il avait montré d'empressement à acquérir un si beau domaine, et nous l'en verrons bientôt chassé par une poignée d'Anglais.

Aux approches de l'automne, M. de Monts repassa en France. A son arrivée à la cour, il trouva les choses bien changées à son égard : les pêcheurs de tous les ports de France avaient représenté au roi que sous prétexte de les empêcher de commercer avec les sauvages, on les privait des choses les plus nécessaires pour leur pêche, et qu'ils se verraient contraints d'y renoncer, si l'on ne faisait cesser ces vœxations. Ils furent écoutés, et le privilège de M. de Monts, qui devait durer encore deux ans, fut révoqué. Il ne se découragea pas néanmoins : il fit un nouvel arrangement avec M. de Poutrincourt, qui l'avait suivi en France, et lui fit armer à la Rochelle, un vaisseau qui mit à la voile le 13 Mai, 1606.

Le voyage fut long, ce qui fit croire aux habitans du Port Royal qu'on les abandonnait. Pontgravé, qui était resté à cet établissement, fit tout ce qu'il put pour les rassurer, mais à la fin, comme on manquait de tout, il fut contraint de s'embarquer avec tout son monde, pour reprendre la route de France. Il ne laissa dans le fort que deux hommes pour garder les effets qu'on ne pouvait pas emporter. Il était encore presque à la vue de la Baie Française, lorsqu'il apprit par une barque l'arrivée de M. de Poutrincourt à Camceaux. Il rebroussa chemin, et rentra dans le Port Royal, où Poutrincourt s'était déjà rendu, sans qu'ils se fussent rencontrés.

M. de Poutrincourt ayant ramené l'abondance dans son habitation, il ne songea plus qu'à se fortifier, et Pontgravé, homme sage, habile, infatigable, s'y livra tout entier. Il tenait ses gens continuellement occupés, et les garantissait par là des maladies qui avaient désolé l'établissement de Ste. Croix. La culture des terres faisait des progrès ; le froment et les autres grains qu'on avait semés, fructifièrent audelà de ce qu'on en avait espéré : les travaux se faisaient avec joie, parceque les vivres ne manquaient pas, et que la fertilité du pays semblait répondre que la source de cette abondance ne tarirait point. Les maladies, dont on avait retranché la cause, diminuaient, et les sauvages commençaient à s'appriivoiser.

Un avocat de Paris, nommé Marc LESCARTOT, homme d'esprit, et fort attaché à M. de Poutrincourt, avait eu la curiosité, peu ordinaire aux gens de sa profession, de voir le Nouveau Monde, tout sauvage qu'il était alors, et servit beaucoup à mettre et à maintenir les choses dans cet heureux état. Il animait les uns, piquait les autres d'honneur, se faisait aimer de tous, et ne s'épargnait lui-même en rien. Il inventait tous les jours quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, et jamais on ne comprit mieux, remarque l'historien, de quelle ressource peut être dans un nouvel établissement, un esprit cultivé par l'étude, et que le